

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Salariat, travail, syndicats (France) > **La loi de « modernisation du marché du travail » : une réunion de qualité**

La loi de « modernisation du marché du travail » : une réunion de qualité

lundi 21 avril 2008, par [PELLETIER Robert](#) (Date de rédaction antérieure : 17 avril 2008).

Face au projet de loi dit « de modernisation du marché du travail », qui constitue une grave remise en cause du droit du travail, une réunion unitaire s'est tenue le 9 avril à la Bourse du travail de Paris.

Le large éventail de participants, la qualité des interventions et des débats ne font qu'attiser nos regrets devant la faible participation à la réunion de la Bourse du travail de Paris. Public très représentatif des graves attaques engagées par le texte : salariés de toutes les branches, retraités, chômeurs et de nombreux jeunes.

Après une présentation rapide, mais complète, de l'accord signé le 11 janvier 2008 par toutes les organisations syndicales dites représentatives, hormis la CGT, les organisateurs donnent leur appréciation sur le texte soumis au vote du Parlement à partir du 15 avril.

Les intervenants de la FSU et de Solidaires insistent sur les plus grandes facilités données aux employeurs pour licencier et modifier les contrats de travail. La séparation à l'amiable n'est qu'une facilité supplémentaire pour les patrons afin de jeter les indésirables. Celui de l'Apeis s'insurge contre la stigmatisation, les pressions toujours plus grandes exercées sur les privés d'emploi et contre la baisse régulière des indemnités. Enfin, le représentant des organisations de jeunes condamne l'allongement de la période d'essai au moment de l'embauche et le CDD pour les ingénieurs et cadres pour mission.

Tous les intervenants s'insurgent contre le projet. Les représentants des rares parlementaires qui se préparent à voter contre la loi font écho aux préoccupations de tous : refus du chantage à de reculs plus importants ; condamnation du renforcement de la précarisation du salariat, de l'aggravation de la flexibilité sans la moindre contrepartie de prétendue sécurisation des parcours professionnels. Les représentants des Verts, du PCF, du MJS, de la LCR condamnent sans appel le texte et Marc Dolez, du Parti socialiste, résume le sentiment de chacun : *« Aucun syndicaliste digne de ce nom ne saurait signer un tel texte, aucun homme de gauche digne de ce nom ne saurait voter un tel texte. »*

Domage qu'un tel plaidoyer ne trouve pas plus d'écho auprès des concernés. Chacun est conscient que la lutte ne se terminera pas le soir du vote probable au Sénat (le 7 mai) : nous nous opposerons à la mise en œuvre de cet accord, sous quelque forme que ce soit (extension, loi, décret, accords de branche). Et d'autres attaques sont d'ores et déjà programmées contre le droit du travail. Le rassemblement prévu le 15 avril est une étape dans l'élargissement et le renforcement du combat contre la généralisation de la flexibilité et de l'insécurité du travail. En défaisant les protections du contrat de travail, le patronat et le gouvernement poursuivent leur offensive contre le droit du travail et la protection sociale et pour une baisse toujours plus grande du « coût » du travail. Nous devons y opposer l'extension des droits des salariés au travers de la généralisation du CDI, une garantie de revenu décent et la continuité des droits (formation, retraite, carrière, logement, santé,

papiers) pour tous et toutes, avec ou sans emploi. Pour soutenir l'appel : <http://anti-accord11janvier08.org>.

Voir en ligne : [Pour soutenir l'appel](#)

P.-S.

* Paru dans Rouge n° 2248, 17/04/2008.